

La vallée de la Blaze



Ló Riu de la Blazo

Nos vallées sont majoritairement boisées, abritant principalement des châtaigniers et des chênes. Le frêne, quant à lui, se retrouve en bordure des prairies, autrefois dédiées à l'alimentation du bétail. Le fond des vallées est tapissé de prairies verdoyantes, très appréciées des éleveurs car elles conservent leur fraîcheur même au cœur de l'été. Sur les plateaux, appelés localement les « puechs », s'étendent les cultures. Les pentes qui les entourent sont recouvertes de prairies naturelles, offrant un paysage typique de la région.

À découvrir également : le château de Gand'Val, situé à 4 kilomètres au sud du village de Teillet, le long de la route départementale menant à Rayssac. Niché dans un vallon, il se trouvait autrefois sur une presqu'île formée par la rivière Dadou. Lors des périodes de grande sécheresse, lorsque le niveau du barrage de Razisse est particulièrement bas, l'ancien lit de la rivière réapparaît et se devine à nouveau. Attention : en hiver, la montée des eaux des ruisseaux peut rendre leur traversée difficile. Pensez à vous équiper en conséquence pour votre sécurité.

Infos pratiques

Office de Tourisme de la Vallée du Tarn et des Monts de l'Albigeois
accueil.tourisme@valleedutarn.fr
www.valleedutarn-tourisme.com
Mairie de Teillet –
 Tél. 05 63 55 70 08
CCMAV – Tél. 05 63 79 26 70
www.montsalban-villefrancois.fr

Destinations Tarnaises & Espace Randos

Hôtel Reynès - 14 Rue Timbal ALBI
 Tél. 05 63 47 73 06
www.randonnee-tarn.com
tarn@frandonnee.fr

Bon à savoir

- **Sur place** : commerces, camping et gîtes.
- **A proximité du sentier** : château de Grand'Val et barrage de Razisse.
- **Dans la région** : l'église d'Alban et ses fresques peintes par Nicolai Greschny, la Vallée du Tarn.



 **Départ**
 Place de la mairie
 N 43°50'3.48"
 E 2°20'22.92"



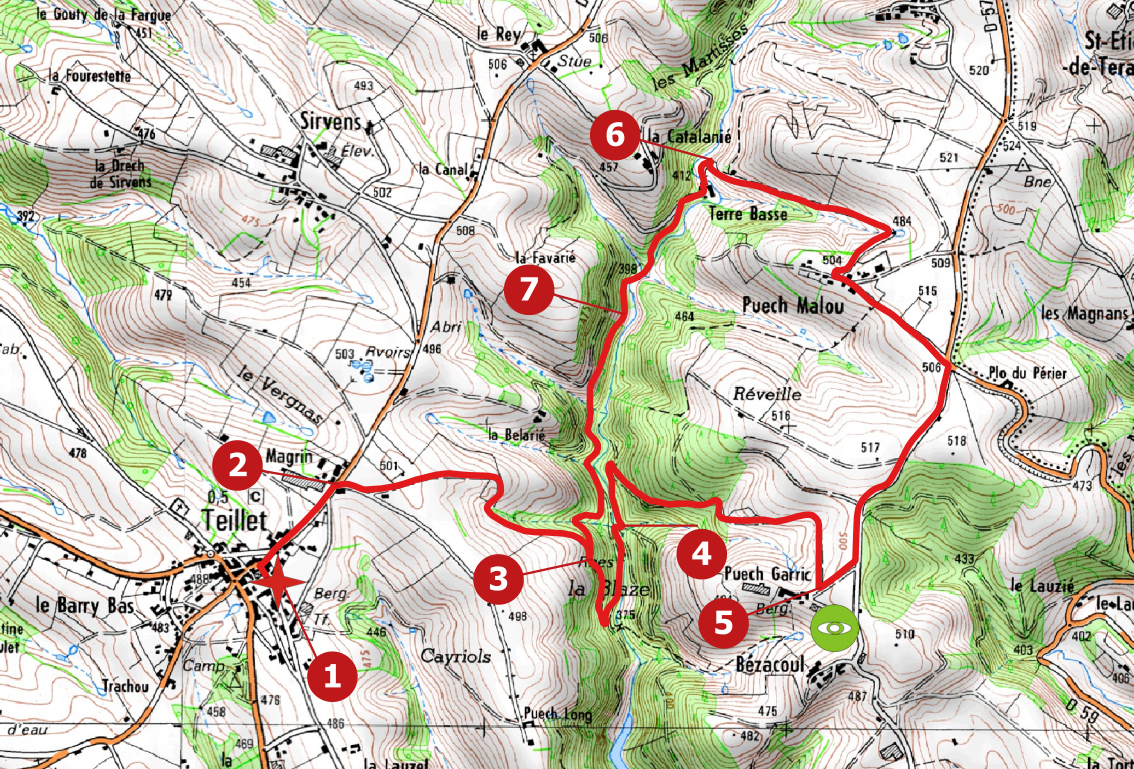
Alt min 410 m **Alt max** 510 m



Difficulté : moyenne

CODE DE BALISAGE

-  **BONNE DIRECTION**
-  **CHANGEMENT DE DIRECTION**
-  **MAUVAISE DIRECTION**



1/25 000



Point de départ



Point de vue

1

Depuis le panneau de randonnée, prendre à gauche la rue de l'École, puis tourner à droite sur la route départementale en direction d'Alban.

2

À la sortie du village, tourner à droite vers Puech Long sur une cinquantaine de mètres, puis emprunter à gauche le chemin de terre. Suivre ce sentier principal qui descend doucement.

3

Arrivé à un virage en épingle, prendre à gauche et parcourir environ 150 mètres. Le sentier pénètre alors dans un sous-bois et descend plus fortement vers le ruisseau.

4

À cet endroit, il est possible de raccourcir la balade en rejoignant directement Teillet par la gauche, formant ainsi une petite boucle. Sinon, franchissez le ruisseau et prenez à gauche pour entamer une montée à travers un bois de sapins. Bien que le sentier soit parfois broussaillieux, il reste bien tracé. En sortant du bois, suivez le chemin sur votre droite : la ferme du Puech Garric apparaîtra au loin et le sentier y mène directement. À l'approche du hameau, il arrive que le chemin soit fermé par une clôture : vous pouvez l'ouvrir pour passer, mais veillez à bien la refermer derrière vous.

5

Tournez ensuite à gauche, et vous rejoindrez rapidement la route. Suivre cette route vers Puech Malou sur environ 1 km. Traversez le hameau puis tournez à droite en direction de Terre Basse.



En poursuivant encore à droite, vers le lieu-dit Bezacoul (200 m supplémentaires), vous profiterez d'un superbe point de vue sur le château de Grand'Val et le barrage de Razisze. Revenez ensuite sur vos pas pour reprendre l'itinéraire principal.

6

Traversez la ferme de Terre Basse en direction de la Catalanié, toujours sur la route, puis tournez à gauche pour emprunter un chemin équipé d'un passage canadien. Celui-ci se rétrécit et débouche dans une prairie. Traversez-la, franchissez un petit ruisseau, longez la haie jusqu'à un second passage canadien, et entrez dans le bois.

7

Continuez sur ce sentier forestier pendant environ 15 minutes. Vous retrouverez alors le parcours de l'aller. Il ne vous reste plus qu'à suivre le chemin en sens inverse pour remonter jusqu'au village de Teillet.

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER